



23 mars 2017

Compte rendu de la réunion avec M. le Maire du 23 mars 2017 relative à l'aménagement de la voirie future de l'avenue du Panorama

Participants

- Mairie : M. le Maire, Mme Spiers maire adjoint déléguée à l'Urbanisme et à l'Esthétique urbaine, Mme Zerbib et M. Trocquemé des Services Techniques, M. Debailleul directeur des services de la Mairie.
- Association du Quartier Bellevue : M. Houéry président, M. Baratte, M. Fontaine président du Conseil syndical de la résidence Panorama- Plaisance

Objet de la réunion

Il s'agissait d'examiner les propositions des Services Techniques à la suite de la réunion du 23 février 2017 concernant l'aménagement de la voirie de l'avenue du Panorama. Trois points ont été abordés :

- L'élargissement des trottoirs et en conséquence le rétrécissement de la chaussée
- Le choix d'un type de lampadaire
- Le choix d'un type d'arbre

L'élargissement des trottoirs

Le plan présenté par les Services Techniques a été réalisé en retenant une largeur de 5,5 m pour la chaussée : 2 m pour le stationnement et 3,5 m pour la bande de roulement des véhicules. Ce plan sera réaménagé de telle sorte que :

- L'élargissement jusqu'à 2,5 m du trottoir qui longe les n° impairs où des arbres seront plantés soit poursuivi devant les n° 49, 51 et 53
- L'élargissement, uniquement devant les n° 70, 70 ter et 72, du trottoir qui longe les n° pairs, soit limité en conséquence.

La place de stationnement prévue devant les n° 20 et 22 sera légèrement décalée vers le Nord pour ne pas inciter les automobilistes à se déporter sur leur gauche dans le virage à angle droit de l'avenue. En matière de stationnement, M. Trocquemé souligne qu'il sera beaucoup plus difficile que dans le passé de commettre des infractions avec le plan présenté.

Six coussins berlinois sont prévus d'un bout à l'autre de l'avenue.

Les lampadaires



Association du Quartier Bellevue

Bourg-la-Reine

49 avenue du Panorama, 92340 Bourg-la-Reine – www.assoquartierbellevue.fr - contact@assoquartierbellevue.fr

Ils seront installés sur le trottoir qui longe les n° pairs, contre les clôtures. Le modèle proposé est du type Valentino déjà installé dans les rues du quartier rénovées récemment et plus généralement à Bourg-la-Reine. Ces lampadaires et leur installation tous les 22 ou 23 m satisferont aux critères retenus :

- Esthétique
- Economie grâce à la technologie LED
- Absence de trous noirs car ils seront suffisamment hauts (6 m)
- Bon éclairage des deux trottoirs et de la chaussée.

Ce modèle de lampadaire est visible rue Henri IV en face de l'église Saint-Gilles.

Les arbres

L'arbre proposé paraît convenir. Il s'agit de la variété « Parrotia persica Vanessa ». C'est un arbre conique, pouvant atteindre 6,50 m de hauteur, pour environ 5 m de largeur. Floraison rouge en fin d'hiver et au début du printemps avant le feuillage. Très beau feuillage automnal. C'est une plante mellifère (butinée par les abeilles).

Réunion publique des riverains

Ce projet de voirie sera présenté aux riverains lors d'une réunion organisée par la Mairie dans la Salle des familles le lundi 24 avril à 20h00.

* *
*